AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-5-79100524

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 242 — 9 MAI 1979

MELIGETHES

/ COLZA /

Les cultures étant en floraison il n'y a plus lieu d'intervenir contre les méligèthes.

CHARANCONS DES SILIQUES

Avec les conditions climatiques plus favorables observées ces derniers jours, des vols sont observés et des captures ont été à nouveau enregistrées dans de nombreux postes de piégeage des départements du CHER, de l'INDRE et du LOIR-et-CHER, notamment à CHAVANNES (18) - ETRECHY (18) - LA GUERCHE (18) - RIANS (18) - AMBRAULT (36) - LURAIS (36) - HERBAULT (41) - SAINTE GEMMES (41) et SUEVRES (41).

Des captures très importantes ont même été enregistrées le 8 Mai dans les départements du CHER. Toutes les cultures étant actuellement sensibles à ce ravageur un examen périodique des cultures est nécessaire.Nous rappelons qu'un traitement se justifie dès que l'on dénombre, sur une cinquantaine d'inflorescences en moyenne, un charançon par plante en bordure et à l'intérieur du champ (20 mètres au au moins de la bordure). Cette situation est maintenant assez fréquente dans le département du CHER.

La liste des insecticides utilisables pour lutter contre le charançon des siliques a été donnée dans le Bulletin Technique du 19 Avril. Seules les spécialités reconnues "non dangereuses" pour les abeilles sont actuellement utilisables.

BLE TENDRE D'HIVER

/ CEREALES /

Les cultures tardives se redressent et les plus précoces sont au stade "deux noeuds" mais la majorité des parcelles sont au stade "premier noeud".

Les maladies du pied ont encore progressé puisque dans le cadre du réseau (précédent paille 41 %, colza 20 % et maïs 26 %), près de 30 % des parcelles approchent ou ont atteint le seuil d'intervention (20 à 25 % des talles présentant des symptômes). La **fusariose** du pied a beaucoup progressé ces derniers jours notamment dans le Boischaut Sud (département de l'Indre).

Les départements les plus touchés semblent être ceux de l'INDRE (40 à 50 % des parcelles ont pratiquement atteint le seuil d'intervention) et de l'INDRE-et-LOIRE.

Les parcelles les plus malades sont celles à précédent paille mais aussi colza semées avant le mois de Décembre. Pour savoir si une intervention contre les maladies du pied se justifie un examen de chaque culture est nécessaire. Dans les parcelles au stade "deux noeuds" et en présence d'attaques importantes, il est maintenant urgent d'intervenir.

En ce qui concerne les maladies du feuillage, l'oïdium se développe sur quelques parcelles de Hardi. La septoriose est maintenant présente dans une parcelle sur deux mais les feuilles supérieures sont encore rarement attaquées.

P. 323

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEON

Les cultures sont bien souvent au stade "premier ou deuxième noeud". Les maladies du pied ont également progressé mais seulement 5 % des parcelles du réseau présentent 15 à 20 % de talles avec des symptômes de piétin-verse ou de fusariose.

De nouvelles taches de rhynchosporiose apparaissent dans certaines cultures et il est maintenant urgent d'intervenir dans une parcelle sur trois.

Les attaques d'oïdium et de rouille naine sont plus fréquentes. Une attaque de rouille jaune a été notée sur la variété SONJA à SAINT CYRAN DU JAMBOT (36).

AUTRES CEREALES

La Rhynchosporiose a progressé dans certaines cultures de seigle et d'orges de printemps ; dans quelques rares situations une intervention se justifie.

TOUTES CEREALES

Les migrations de larves de Cnephasia pumicana (la tordeuse des céréales) se poursuivent. Un prochain bulletin précisera la date optimum d'intervention.

Quelques pucerons (Rhopalosiphum padi et Sitobion avenae) ont été observés dans certaines parcelles du département du CHER.

Pour choisir un fongicide afin de lutter contre les maladies du pied et la rhynchosporiose des céréales, il est possible de se reporter au bulletin technique du 2 Mai.

/'Ingénieur en Chef d'Agronomie,

Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS